



Fournols , le 14 décembre 2020

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 décembre 2020

Le lundi 14 décembre 2020 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr PAUL Bruno.

Date de convocation du Conseil municipal : 02 décembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : PAUL Bruno, GENESTIER Bernard, HERVET Virginie, BERTRIX Joëlle, CHRETIENNOT Michel, FAIVRE-DUBOZ Aurélien, LAROYE Michel, FURETAS Jonathan, BRONDOLO Sonia, GALLIEN Jean-Yves et GUILLOU Isabelle

Mme Virginie Hervet a été élue secrétaire.

Élection du secrétaire de séance

Virginie HERVET est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2020

Adopté à l'unanimité des présents.

**Objet : Modification des statuts de la Communauté de Communes
Ambert Livradois Forez**

Les statuts de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez doivent être modifiés afin de prendre en compte le retard pris dans la préparation du transfert de l'abattoir d'Ambert à la Communauté de Communes, compte tenu de l'épisode COVID 19.

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de modifier les statuts afin de repousser du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2022 le transfert de compétence ayant trait à l'abattoir d'Ambert.

Adopté à l'unanimité des présents.

**Objet : Motion pour une gestion permettant l'accroissement de la
disponibilité de la ressource en eau sur le bassin Loire-Bretagne,
dans sa partie Loire-amont**

Dans le cadre de la révision du SDAGE Loire-Bretagne, les élus du bassin de Loire-Bretagne, dans sa partie Loire-Amont soumettent une motion pour une gestion permettant l'accroissement de la ressource en eau sur le bassin Loire-Bretagne, dans sa partie Loire-Amont.

Adopté à l'unanimité des présents.

Objet : Voirie 2021 : FIC

Des travaux de voirie pour un montant prévisionnel de 60 320 € hors taxes concernent l'aménagement et la réfection des chemins :

- Voie communale n°21 Le puy du Sapt
- Voie communale n°10 Loubetz
- Voie communale n°11 Chalembel
- Voie communale n° 17 Le Péaghier.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Département du Puy de Dôme, au titre de la voirie dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal, à hauteur de 25%, assorti d'un Coefficient de Solidarité Départemental de 0,95 dans la limite d'un plafond de travaux de 165 738 € sur 3 années (2019 – 2021).

Compte tenu des travaux réalisés en 2019 et 2020, le montant maximum des travaux subventionnables en 2021 s'élève à la somme de 57 766 €, soit un montant de subvention de 13 719,43 €.

Adopté à l'unanimité des présents.

Par ailleurs, certaines sections participeront au financement des travaux, si, leur budget le leur permet.

Objet : Voirie 2021 : DETR

Des travaux de voirie pour un montant prévisionnel de 60 320 € hors taxes concernent l'aménagement et la réfection des chemins :

- Voie communale n°21 Le puy du Sapt
- Voie communale n°10 Loubetz
- Voie communale n°11 Chalembel
- Voie communale n° 17 Le Péaghier.

Ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre de la Dotation des Territoires Ruraux, au titre des Grosses Réparations de Voirie, à hauteur de 30% dans la limite d'un plafond de de travaux de 100 000 € sur 2 années.

Compte tenu des travaux réalisés en 2020, le plafond résiduel de travaux 2021 s'élève à $100\ 000 - 39\ 701 = 60\ 299.00$ € hors taxes ; soit un montant de subvention de 18 089.70 €.

Adopté à l'unanimité des présents.

Objet : Achat de terrain : Bois des Ménettes

Dans le cadre du projet de voirie forestière du Bois de Menettes, il convient de faire l'acquisition de terrains, afin de créer une plateforme de dépôt et de retournement. Le Maire propose d'acquérir ces terrains pour une superficie totale de 1 860 m², au prix de 700 €.

Adopté à l'unanimité des présents.

Objet : Desserte forestière du Bois des Ménettes

Dans le cadre des travaux de desserte forestière du Bois des Ménettes qui se trouve sur les communes de Chambon-sur-Dolore et Fournols, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 18 novembre 2020 afin de procéder à l'ouverture des plis.

Après avoir étudié les différentes offres, il a été décidé de retenir l'offre de l'entreprise MAGAUD ENTR TP PONT DU MERLE qui s'élève à la somme de 66 905 .00 € HT, 80 286.00€ TTC.

C'est la commune de Fournols qui assurera la gestion des travaux et la commune de Chambon-Sur-Dolore prendra en charge sa quote-part, 20 935.00 € HT.

Le début des travaux est prévu en janvier 2021 pour une fin programmée en octobre 2021.

Adopté à l'unanimité des présents.

Les propriétaires des parcelles qui bordent la piste forestière ont été informés qu'ils doivent abattre certains arbres aux abords de la desserte. Les propriétaires localisés sur la commune de Chambon-Sur-Dolore ont d'ores et déjà abattu les arbres concernés. Les propriétaires sur la commune de Fournols doivent être relancés afin que ces arbres soient abattus avant le démarrage des travaux.

Objet : Acquisition épareuse

Afin de faire l'entretien dans les chemins communaux, notamment en période hivernale, Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable de faire l'acquisition d'une épareuse pour le micro-tracteur Iseki.

L'entreprise VERNE Paysage vend d'occasion ce type une épareuse MAROLIN M300, au prix de 4 500 € HT, soit 5 400 € TTC.

Délibération pour la prise en compte sur le budget 2020.

Adopté à l'unanimité des présents.

Objet : Changement copieurs mairie et école

La société Altiburo propose du matériel neuf de la marque Canon pour l'école et la Mairie, à la place du contrat de location et d'entretien Toshiba et CM-CIC Leasing Solutions actuellement en cours pour encore 9 trimestres. Le montant de ce nouveau contrat s'établit à 1 095.00 € HT par trimestre avec un coût moindre des copies permettant une économie trimestrielle d'environ 186.74 € HT.

Adopté à l'unanimité des présents.

Objet : Dossier de subvention pour tracteur de déneigement avec matériel

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il serait souhaitable de faire l'acquisition d'un tracteur de déneigement en remplacement du camion Mercedes, matériel qui pourrait également servir aux travaux d'entretien de la commune.

Ce type de matériel de déneigement peut bénéficier d'une subvention de la part du Conseil Départemental :

- A hauteur de 50% et un plafond de subvention de 24 000 € pour le tracteur ;
- A hauteur de 80% avec un plafond de subvention de 10 000 € pour les matériels de type saleuse ;
- A hauteur de 80% et un plafond de subvention de 1 000 € pour les chaînes.

Adopté à l'unanimité des présents.

Un premier devis de l'entreprise MAILLET a été proposé. D'autres devis seront sollicités dans le cadre d'un appel d'offres .

Objet : Questions diverses

- Distribution du bulletin municipal Le Petit Fournolais le 11 décembre 2020.

- Distribution des cadeaux de dégustation de Noël aux fournolais de plus de 70 ans, soit 81 personnes le week-end du 12 décembre 2020.

- Demande d'éclairage supplémentaire au Puy du Sapt : demande à faire au SIEG.

- Achat du virucide Savonnerie La Goutte Noire pour l'école de Fournols afin de limiter les lavages de main

- Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain à Puy Hautier

- Boite à lettres près de la Mairie : déneiger aux alentours pour permettre l'accès.

- Cambriolages à l'Hopital : 3 maisons cambriolées

- Visite des différents sites de collecte des ordures ménagères avec le SIVOM afin d'améliorer le fonctionnement de ces sites : site en face du supermarché, site de l'étang, site des Andes, site de Terre Neyre. Le SIVOM a donné son accord pour le changement d'emplacement du site de Terre Neyre.

- L'entreprise gestionnaire du HLM des Courrioux a sollicité la commune afin de lui déléguer la gestion hebdomadaire de sa station d'épuration. La commune de Fournols pourrait envisager de prendre en charge son entretien dans le cadre d'un contrat annuel.